Compte rendu de la séance du mardi 13 avril 2021

L'an deux mil vingt et un,
Le treize avril à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian TRONCHE, Maire.
Etaient présents : M. Christian TRONCHE, M. Yoland BELLANGER, Mme Emily RIGAUT, Mme Marie-Ange CHIVOT, Mme Suzanne ISELIN, M. Jean Pierre MORET, M. Richard NEDATI, M. Claude PRUNET, Mme Sylviane TRONCHE.
Etaient représentés : Mme Sandra DURANT par Mme Sylviane TRONCHE, M. Thomas SPEMENT par M. Christian TRONCHE
Secrétaire de séance : Sylviane TRONCHE

Lecture est faite du compte rendu du précédent conseil qui est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibérations du conseil :

1/ Compte de gestion
Le compte de gestion est un document issu de la Trésorerie. Différent sur la forme du compte administratif communal, il est cependant rigoureusement conforme à ce dernier. Le compte de gestion (disponible en mairie comme tous les autres documents évoqués), est adopté à l'unanimité du conseil.

2/Approbation du compte administratif 2020
Le Compte administratif est l'état réel des dépenses et recettes communales de l'année N-1, soit de 2020. Emily RIGAUT présente et commente un document graphique résumant les recettes et dépenses de l'année passée.
Le compte administratif peut se résumer ainsi :

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	49 120.83			323 502.50	49 120.83	323 502.50
Opérations exercice	80 614.35	185 625.11	192 220.24	246 181.60	272 834.59	431 806.71
Total	129 735.18	185 625.11	192 220.24	569 684.10	321 955.42	755 309.21
Résultat de clôture		55 889.93		377 463.86		433 353.79
Restes à réaliser	119 974.00				119 974.00	
Total cumulé	119 974.00	55 889.93		377 463.86	119 974.00	433 353.79
Résultat définitif	64 084.07			377 463.86		313 379.79

Le compte administratif ainsi présenté et les principales données financières étant rappelées en l'absence du maire, est soumis au vote et adopté à l'unanimité, sans réserve.

3/Affectation du résultat
Au terme de l'année 2020, la trésorerie communale présente un excédent net de 313 379,79 €. Le maire propose de reporter cet excédent en section de fonctionnement au 1er janvier 2021. L'affectation du résultat est adoptée à l'unanimité.

4/Décisions en matière de taux de contributions directes pour 2021
Monsieur le Maire présente au Conseil l'état de notification des bases prévisionnelles. Après étude de ce document le Conseil décide de ne pas changer les taux d'imposition communaux et de reconduire les taux suivants : Taxe foncière (bâti) : 23.18 %, Taxe foncière (non bâti) : 45.88 %.

5/ Budget 2021
Le budget est un document prévisionnel, il a été préparé en commission des finances.
Emily RIGAUT poursuit la présentation.

Total des dépenses de fonctionnement : 522 559,79 €
Total des recettes de fonctionnement : 522 559,79 €

Total des dépenses d'investissement : 431 000,40 €
Total des recettes d'investissement : 431 000,40 €
Dont restes à réaliser Dépenses : 119 974,00 €

Le budget proposé est adopté à l'unanimité des élus.

6/ Transfert de compétence PLU à la CCPO
M. Christian Tronche explique qu'il est nécessaire de délibérer sur le transfert, éventuel, de la compétence PLU à la CCPO. Sans cette délibération du conseil, avant fin juin 2021, cette compétence sera automatiquement transférée à l'intercommunalité.
A l'unanimité le Conseil refuse ce transfert.

7/ Acquisition d'une tondeuse autoportée à l'amiable
M. le Maire propose d'acquérir une tondeuse autoportée d'occasion pour la somme de 200,00 €.

Questions Diverses

Pose d'une caméra de vidéo protection
Un accord de principe est donné pour l'installation de ce système sur le périmètre de la mairie.
Tous les accords réglementaires sont en cours.

Alarme intrusion de la mairie
La pose de la fibre a généré un dysfonctionnement de l'alarme intrusion. Afin de régler ce problème, le conseil accepte le devis de 787,80 € TTC.

Travaux à Rutel
Afin d'obtenir le maximum de la subvention allouée sur les travaux du hameau de Rutel, le conseil autorise M. le Maire à compléter par quelques travaux :

- Le cheminement piéton,
- Curage d'un fossé.

L'ensemble des travaux à Rutel s'élèvera à environ 35 000,00 € à la charge de la commune.

Constat d'huissier sur la route de Crépoil
Afin de prévenir les difficultés rencontrées auprès de la société de transport de betteraves, M. le Maire a fait constater l'état de la route et des bas côtés par un huissier.
M. Bellanger explique à Mme Chivot que ce constat n'est pas à l'encontre des agriculteurs mais du transporteur (circuit et stationnement des camions non respectés).

Avancement du PLU
M. Prunet demande où on en est de ce projet. M. le Maire indique qu'il s'en inquiète et qu'un courrier en en lettre recommandée avec accusé de réception a été adressée au cabinet d'urbanisme.

Informations diverses
Elections Départementales et Régionales des dimanche 20 et 27 juin 2021.
M. le Maire demande aux élus présents leurs disponibilités car deux bureaux seront nécessaires.
Les administrés inscrits sur les listes électorales peuvent se porter volontaires une partie de la matinée ou de l'après-midi. Se faire connaître auprès de la mairie. M. le Maire les remercie par avance.

Aucune autre question n'étant posée la séance est levée à 20h30